les habitants de la Platrouais
la Grigonnais 44170 Nozay

le, 10/6 1989

à Mr Le Président du S.I.V.O.M de
Nozay

et pour information à messieurs les
Maires du Canton de Nozay

Objet: Obtention d'un rendez-vous pour information sur le projet de zone industrielle sur les communes de Nozay, la Grigonnais, Puceul.

Monsieur le président,

Depuis quelques mois les journaux évoquent l'implantation sur le canton de Nozay d'une zone industrielle lourde. Aussi en tant que riverains nous considérons qu'il est temps de vous consulter, non pas pour rejeter ce projet, mais pour avoir des informations claires et précises. Or il nous apparaît que seules vous, responsables de notre Canton, êtes en mesure de nous les apporter.

Nos divers points d'interrogation:

1 - Sur la nature du projet.

* Quels types d'industries lourdes vont s'implanter?

* Pour combien d'industries maximun le site est-il prévu.

* y a-t-il déjà des implantations décidées? De quelle nature.

* Quel calendrier avez-vous fixé:

Pour l'achat des terres
pour la préparation des parcelles
pour la première implantation

2 - Sur le respect des riverains.

L'implantation d'une zone industrielle si nécessaire soit-elle ne doit pas pour autant occulter les problèmes que cela va poser aux riverains même si ceux-ci sont peu nombreux.

Une telle zone industrielle ne se fera pas sans un important changement de l'environnement et un apport de nuisances(bruits, odeurs, pollution...). Sans parler de préjudice moral, c'est malgré tout une atteinte à notre cadre de vie qui est en préparation. Aussi vous comprendrez que là aussi de nombreuses questions surgissent:

.../...

* y aura-t-il des industries "dangereuses" chimiques? Etes-vous décidés à les refuser?

* Quelle distance minimun est prévue entre les maisons d'habitation et les industries implantées?

A ce titre, dans un souci de préserver malgré tout l'environnement, nous demandons que soit voté par le S.I.V.O.M une enveloppe budgétaire afin d'aménager des espaces verts et notamment la plantation d'arbres de haies afin de séparer nos habitations de la vue des bâtiments industriels, et ceci le plus tôt possible.

Enfin l'implantation d'une zone industrielle altère de manière significative la valeur vénale des maisons riveraines. Aussi il nous paraît là aussi légitime de vous signaler cet état de fait.

Espérant obtenir un rendez-vous avec vous pour s'entretenir de ces questions, recevez Monsieur le Président du S.I.V.O.M nos sincères salutations.

Les habitants de la Platrouais la Grigonnais

Marie Christine LAUNAY

Marie Noëlle et Jean Noël PERRIGAULT

Thierry CUSSONNEAU

Pascale POLOUBINSKI

Marcel CHAPEAU

Jean-Paul CLOSIER